



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF D'ÉTAPE

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : MOZAMBIQUE

Titre du projet :	Projet pilote de création d'un comité local de gestion du PCI et premiers pas vers une stratégie nationale de gestion décentralisée du PCI.
Période couverte par le rapport :	Début : 17/11/2020 fin : 17/08/2021
Budget :	Total : 124.570 dollars des États-Unis <i>dont :</i> Fonds du patrimoine culturel immatériel : 91.430 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 33.140 dollars des États-Unis Autres contributions : dollars des États-Unis
Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) :	ARPAC-Manica
Personne contact :	Titre (Mme/M., etc.) : M. Nom de famille : Folowara Prénom : Alberto Institution/position : ARPAC-Manica / Chef de Projet Adresse : CP n° 270, Bairro Centro Hípico n° 302/3, Chimoio, Manica, Mozambique Numéro de téléphone: (258) 82 4067330 Adresse électronique : afolowara@yahoo.fr
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :	

Partenaires de mise en œuvre :	
--------------------------------	--

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

La conscience de l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est présente au Mozambique dès l'indépendance vis-à-vis du Portugal. La valorisation de la culture locale était vue comme une action politique contribuant à la consolidation de l'identité mozambicaine et, par là même, de la nation mozambicaine en quête de reconnaissance. Ainsi, une Campagne Nationale de Préservation et Valorisation Culturelle a été menée sur l'ensemble du territoire de 1979 à 1983, dans le but de connaître et systématiser le patrimoine culturel immatériel national. Il s'en est suivi l'élaboration et la promulgation de la Loi de Protection Culturelle en 1988 (Loi 10/88), régissant les aspects liés à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, et l'approbation de la Politique Culturelle Mozambicaine en 1997 (Résolution 12/97). Ces deux textes sont toujours en vigueur et déterminent le cadre légal dans lequel s'inscrivent les politiques et stratégies de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Dans cette perspective, les Archives du Patrimoine Culturel sont d'abord instituées en 1993 et puis changent de nom en 2002 pour devenir ARPAC – Institut de Recherche Socio-Culturelle. Cette institution devient ainsi, à la suite de l'approbation de la Politique Culturelle, responsable de la conduite des recherches sur le patrimoine culturel immatériel, mais aussi de l'élaboration d'inventaires communautaires et de la mise en œuvre d'actions de sauvegarde. La Convention de 2003 pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été, quant à elle, ratifiée en 2006.

Toutefois, cette volonté politique de valoriser et sauvegarder le patrimoine culturel immatériel national ne s'était pas suffisamment traduite par des actions concrètes sur le terrain en matière de sauvegarde ni par un renforcement des capacités nationales en la matière.

Le projet d'inventaire de l'île de Mozambique de 2009 à 2012 a permis d'initier un changement. Financé par l'UNESCO jusqu'en 2011 et puis par l'université brésilienne UNICAMP, ce projet pilote d'inventaire auprès de la communauté Makhuwa-Nahara a été formateur pour l'ARPAC dans les techniques d'élaboration d'inventaires communautaires et a eu, entre autres, pour résultat le développement d'un Manuel de Procédures pour l'Elaboration d'Inventaires du Patrimoine Immatériel Mozambicain.

Souhaitant tirer profit de la dynamique créée par ce projet, le Mozambique développe un Plan Stratégique de la Culture pour la période 2012-2022. Ce plan, entre autres, vise la promotion et la valorisation du patrimoine culturel immatériel dans la perspective de renforcer l'identité nationale et la cohésion sociale. L'ARPAC, aux côtés de la Direction Nationale de l'Action Artistique et Culturelle, est identifiée comme l'institution responsable pour le développement et la mise en œuvre d'un programme d'activités qui met en valeur le patrimoine culturel immatériel national.

Le Mozambique, par la suite, bénéficie de 2012 à 2016 du Projet de renforcement des capacités nationales pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel destiné aux cinq pays d'Afrique lusophone (Angola, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Mozambique et Sao-Tomé-Et-Principe). Au Mozambique en particulier, ce projet comporta des ateliers de mise en œuvre de la Convention de 2003, d'élaboration d'inventaires avec la participation des communautés, et de restitution des résultats, ainsi qu'un travail de terrain d'inventaire participatif de plusieurs mois au niveau de la communauté de Chindhambudzi. Ce projet y a contribué à l'apprentissage et assimilation de nouveaux instruments et techniques relatifs à l'élaboration d'inventaires communautaires et, surtout, à un changement d'approche et de compréhension du rôle central que doivent jouer les communautés concernées.

Malgré les résultats positifs de ces dernières années affichés par le Mozambique en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, des efforts doivent encore être entrepris pour que le pays puisse pleinement mettre en œuvre la Convention de 2003. Ainsi, le Mozambique ne dispose pas de

ressources financières et techniques suffisantes pour continuer le travail d'inventaire, pour mettre en œuvre des politiques et activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et, surtout, ne dispose pas de structure institutionnelle définie en matière de gestion du patrimoine culturel immatériel. En effet, l'ARPAC se place davantage comme une institution de recherche que de gestion du patrimoine.

Le développement de Comités locaux de gestion du patrimoine culturel immatériel pourrait alors constituer une alternative efficace, comblant cette insuffisance institutionnelle en matière de gestion du patrimoine culturel immatériel au niveau national. La mise en œuvre d'actions et politiques décentralisées de sauvegarde et de gestion du patrimoine culturel immatériel est en ligne avec la Politique Culturelle Mozambicaine, qui identifie les communautés comme des partenaires prioritaires dans la mise en œuvre de la politique culturelle. Plus particulièrement, cette résolution stipule comme l'un de ses objectifs encourager les initiatives associatives et communautaires à compléter les politiques et actions de l'État en la matière.

Ainsi, le projet soumis dans le cadre de cette demande d'assistance internationale vise à contribuer à cette démarche en développant un Comité pilote de gestion du patrimoine culturel immatériel au niveau de la communauté de Chinhambudzi.

La communauté de Chinhambudzi offre un cadre pertinent pour la mise en œuvre de ce projet. Grâce au projet destiné aux pays d'Afrique lusophone, dont le travail d'inventaire participatif sur le terrain au Mozambique a été conduit dans cette communauté, ses membres sont pleinement sensibilisés aux principes de la Convention de 2003 et à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, mais aussi familiarisés aux techniques d'élaboration d'inventaires communautaires. En outre, la communauté a démontré tout au long du projet mentionné une forte implication dans les activités menées et s'est efforcée de mettre en œuvre des actions ponctuelles de sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel. Ainsi, la communauté a œuvré pour l'inclusion des résultats de l'inventaire participatif dans les programmes scolaires locaux, mais aussi a mis en place un marché communautaire pour la vente des produits locaux.

En outre, la situation géographique de Chinhambudzi, aux confluent culturels du Mozambique et du Zimbabwe, offre une perspective plus proche des dynamiques polyculturelles Mozambicaines. L'île de Mozambique -où l'expérience pilote d'inventaire a été conduite- est pour sa part un cas moins représentatif de la réalité mozambicaine, possédant des dynamiques socio-culturelles particulières en raison de son caractère insulaire.

Chinhambudzi, dont le nom signifie propriétaires de chevreaux, se situe dans la province de Manica à une trentaine de kilomètres de la frontière du Zimbabwe. Subdivisée en sept localités, la communauté est gérée par un représentant gouvernemental et un chef traditionnel, le Régulo. La communauté est constituée du peuple Amanyika (Shona) et possède une forte culture et tradition orale bantoues.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

Le projet a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion décentralisée du patrimoine culturel immatériel au Mozambique à travers l'évaluation d'un projet pilote de création d'un comité local de gestion communautaire du patrimoine culturel immatériel à Chinhambudzi dans la province de Manica. La réalisation de cet objectif est en bonne voie malgré l'impact provoqué par l'épidémie de COVID-19.

Depuis septembre 2020 et du dernier rapport d'étape, le projet a obtenu d'importants résultats relatifs à la mobilisation communautaire et à la création concrète du comité local de gestion du patrimoine culturel immatériel à travers la réalisation du Forum Communautaire. Celui-ci a pu se construire sur les acquis des forums locaux en matière de réflexions et connaissances relatives aux stratégies de gestion et de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour proposer à son issue un plan solide de

création, fonctionnement et activités du comité local de gestion du patrimoine culturel immatériel. Le projet a ainsi atteint son deuxième résultat escompté tel que présenté dans la proposition d'assistance internationale soumise à l'UNESCO.

Le Forum communautaire a réuni des participants communautaires, gouvernementaux et de la société civile. Cette diversité de profils a été bénéfique pour l'établissement d'un dialogue participatif et horizontal par lequel tous ont pu prendre conscience et acter la prépondérance de la communauté dans les questions liées à la sauvegarde du PCI. Tous ont ainsi contribué à la maturité de la réflexion communautaire sur le plan de création, fonctionnement et activités du comité de gestion du PCI de Chinhanbudzi qui est maintenant en voie de présentation et explication dans chacune des localités concernées.

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

1. PREPARATION DU FORUM COMMUNAUTAIRE

1.1 Révision technique et financière suite à la crise de COVID-19

Le Mozambique n'a pas été épargné par l'épidémie de COVID-19. Le pays a alterné entre l'état d'urgence et celui de calamité publique avec des restrictions concernant l'organisation d'événements et la proximité sociale. Les formations et les actions de renforcement des capacités, de sensibilisation et de promotion du patrimoine culturel étaient dans ce sens toutes annulées et le comité de pilotage a dû temporiser la mise en œuvre du projet pour suivre l'évolution de la pandémie et penser aux différentes alternatives de secours pour l'organisation du Forum communautaire.

La situation nationale s'est un peu améliorée par la suite et l'organisation des activités publiques a été autorisée de nouveau. Toutefois, le Mozambique continuait d'imposer des restrictions à l'entrée de son territoire pour les étrangers non-résidents en raison de la détérioration des conditions sanitaires à l'étranger. Ces restrictions empêchaient la venue du facilitateur international et celle de l'évaluateur au Forum communautaire et compromettaient la réalisation des activités dans les termes définis par la proposition approuvée par le Bureau du Comité.

Le comité de pilotage ne souhaitait pas reporter le projet jusqu'à la normalisation des déplacements internationaux pour capitaliser sur la vigoureuse dynamique communautaire créée à l'issue des forums locaux. Il a été alors demandé aux deux consultants internationaux de proposer des réaménagements à leurs respectives activités sans porter atteinte aux exigences en matière pédagogique et d'évaluation.

Le facilitateur international a redessiné le Forum communautaire pour le convertir en un format semi-présentiel. Il y participerait par téléconférence tandis que les participants nationaux seraient tous en salle, mais dans le respect de la distanciation sociale. Les séances s'organiseraient autour de vidéos-cours pré-enregistrés et diffusés hors-ligne, pour pallier des éventuelles coupures d'internet plutôt fréquentes dans la région, et s'en suivraient des discussions plénières avec la participation en direct du facilitateur international sur grand écran. Les activités de groupe continueraient quant à elles présentes mais chaque groupe se verrait affecté un rapporteur de l'ARPAC littéré en informatique pour établir en direct un rapport des discussions en portugais. Ces rapports permettraient au facilitateur international de suivre les activités de groupe.

L'évaluateur international a, quant à lui, proposé de recentrer l'évaluation de terrain sur deux voyages au lieu des trois initialement prévus, mais tout en maintenant le nombre de jours sur le terrain. Ainsi, une mission de 20 jours serait réalisée lors de l'activité des dialogues de proximité et une autre de 10 jours lors de la dernière activité de formation des membres du nouveau créé comité local de gestion du PCI.

Ces propositions de révision des activités impactaient le budget. Le passage du Forum communautaire au format semi-présentiel exigeait la réservation d'une salle équipée de matériel de visioconférence et bénéficiant d'une connexion internet stable et de qualité. Ces salles ne sont disponibles que dans deux hôtels de Chimoio et ont un coût supérieur à celui initialement budgété. En outre, la politique de ces hôtels ne permettait pas de livraisons externes de nourriture et leurs localisations n'offraient pas de possibilité de restauration à l'extérieur. Il était donc nécessaire d'avoir recours à leur service de restauration dont les coûts étaient aussi supérieurs au budget. Enfin, il fallait se procurer les ordinateurs portables pour les activités de groupe. Ces surcoûts ont été compensés par l'absence de coûts liés aux voyages internationaux et par une réallocation partielle du budget destiné aux Charges bancaires/financières. La nouvelle proposition a été soumise en février 2021 à l'UNESCO. Celle-ci s'est montrée ouverte au dialogue et flexible compte tenu de la situation pandémique internationale. Elle a finalement accepté la proposition en mars 2021 après quelques ajustements en termes de nombre de jours de l'activité.

À la suite de l'approbation des modifications techniques et financières du projet par l'UNESCO, une date pour la tenue du Forum communautaire a été concertée avec la communauté et les différents partenaires. La date devait être suffisamment proche pour ne pas retarder davantage la mise en œuvre du projet et suffisamment éloignée pour laisser le temps aux activités préparatoires.

La mise en œuvre de l'activité a tout de même souffert un autre contretemps: la variation du taux de change. La volatilité de la monnaie mozambicaine, le Meticale, et la situation instable au nord du pays, déchiré entre une activité djihadiste et de prometteuses activités d'extraction, ont provoqué une forte appréciation de la monnaie. La révision du budget approuvé pour couvrir les coûts du passage au semi-présentiel en février 2021 n'était plus en adéquation pour couvrir les coûts du prestataire Milpark en juin 2021 lors de la tenue du Forum. Les 7.000 USD approuvés pour faire face aux frais de location d'une salle équipée en visioconférence et internet de qualité et aux coûts d'hospitalité dans cet hôtel n'ont plus été suffisant pour payer le devis en Meticale en juin. Il a fallu déboursier environ 620 USD en plus pour le même devis de 522 000 meticals.

Cette variation du taux de change n'était pas prévisible vu que la monnaie mozambicaine était auparavant dans une faible tendance à la dévalorisation. Elle a donc constitué une contingence financière de risque de change et a été prise en charge par la rubrique relative aux charges financières du budget.

1.2 Logistique et ressources humaines

Un contrat a été établi avec l'hôtel Milpark pour la tenue du Forum communautaire sur quatre jours. Le contrat comprenait la location de la salle équipée de matériel de visioconférence, un technicien et le service d'hospitalité pour la durée du Forum.

Un contrat a été établi avec Mme Sonia Lopes Ajuda en tant que consultante nationale pour consolider les résultats des discussions, y compris le plan de création, fonctionnement et activités du Comité Local de Gestion du PCI à Chinhanbudzi. Mme Sonia Lopes Ajuda est membre du réseau des facilitateurs de la Convention de 2003.

Quatre fonctionnaires de l'ARPAC ont été identifiés et mobilisés pour assurer le rôle de rapporteurs des groupes de travail : M. Pascoal Saraiva, M. Epifanio Caluane Benesse, M. Conde serafim Saiconde, et Mme. Cláudia Pande António Liva.

1.3 Élaboration du matériel pédagogique

Le facilitateur international a préparé sept vidéo-cours pour structurer les débats en plénière. Ces cours portaient sur : (i) le rôle des communautés dans la sauvegarde de la culture ; (ii) définition des rôles et fonctions au sein d'un comité local de gestion du PCI ; (iii) création d'une structure de gestion du PCI ; (iv) identification de la situation des éléments du PCI ; (v) systématisation des menaces sur les éléments du PCI ; (vi) définition des mesures de sauvegarde ; (vii) mise en œuvre d'un plan de sauvegarde.

2. FORUM COMMUNAUTAIRE

2.1 Participants

Le Forum communautaire s'est tenu du 1 au 4 juin 2021 à Chimoio en présence de 34 participants en salle (dont 12 femmes) et 2 via visioconférence. Les participants étaient : 16 membres de la communauté (14 délégués communautaires élus et 2 membres du comité de pilotage) ; 5 représentants des institutions gouvernementales locales de tutelle des affaires de culture et de tourisme ; 4 représentants de la société civile et de l'enseignement supérieur ; 8 fonctionnaires de l'ARPAC, dont le chef de projet, les 2 membres du comité de pilotage et 4 rapporteurs ; 3 consultants (le facilitateur international [enligne], l'évaluateur international [enligne] et la consultante nationale).

2.2 Déroulement du Forum

Le Forum a été divisé en 8 séances, chacune structurée autour du vidéo-cours préparés par le facilitateur international (à l'exception de la première séance de présentation). Les facilitateurs nationaux, c-à-d., le chef du projet et le délégué provincial de l'ARPAC étaient chargés d'organiser et d'animer le débat en salle qui se divisait en séance plénière et travail de groupe thématique.

Le programme des séances a été le suivant :

Séance 1 – matin du 1er juin – réception des participants ; présentation du projet et résultats atteints lors des forums locaux ; explication de la dynamique du Forum communautaire et résultats attendus ; présentation des participants.

Séance 2 – après-midi du 1er juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de la participation des communautés dans la sauvegarde de la culture et en particulier du PCI ; formation des groupes de travail.

Séance 3 – matin du 2 juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de la définition des rôles et fonctions au sein d'un comité local de gestion du PCI ; travail de groupe pour la définition concrète de ces rôles ; présentation des résultats du travail de groupe et harmonisation de la réflexion.

Séance 4 – après-midi du 2 juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de la création d'une structure de gestion du PCI au niveau communautaire ; travail de groupe pour définir les institutions partenaires du comité local de gestion du PCI, la dynamique de travail dudit comité, le planning et calendrier initial des activités ; présentation des résultats du travail de groupe et harmonisation de la réflexion.

Séance 5 – matin du 3 juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de l'identification de la situation des éléments du PCI à Chinhambudzi ; travail de groupe sur les risques et les menaces pesant sur ces éléments ; présentation des résultats du travail de groupe.

Séance 6 – après-midi du 3 juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de la systématisation des menaces sur les éléments du PCI ; continuation du travail de groupe sur les risques et les menaces pesant sur ces éléments ; présentation des résultats du travail de groupe et harmonisation de la réflexion.

Séance 7 – matin du 4 juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de la définition des mesures de sauvegarde ; travail de groupe autour de la pertinence et faisabilité des mesures de sauvegarde pensées ; présentation des résultats du travail de groupe et harmonisation de la réflexion.

Séance 8 – après-midi du 4 juin – vidéo-cours et discussion plénière au sujet de la mise en œuvre du plan de sauvegarde ; travail de groupe sur ce plan de sauvegarde ; présentation des résultats du travail de groupe, harmonisation de la réflexion et consolidation du plan de création, fonctionnement et d'activités du comité local de gestion du PCI.

2.3 Travail de groupe

Les groupes de travail étaient thématiques. Ils répondaient aux principales catégories de PCI menacés à Chinhambudzi identifiées lors des forums locaux. Quatre groupes ont ainsi été créés pour réfléchir sur (i) les activités artisanales de vannerie, (ii) les lieux sacrés et leur symbolologie, (iii) les danses traditionnelles, (iv) et la médecine traditionnelle. Chaque groupe était coordonné par un délégué communautaire et comprenait des membres de la communauté, des représentants gouvernementaux et de la société civile. Les groupes ont ainsi pu discuter de manière concrète les menaces pesantes sur ces PCIs et les plans de sauvegarde adéquat dans le cadre du comité local de gestion du PCI.

2.4 Résultats

Le Forum Communautaire a permis de définir les rôles et d'élire les noms des membres du comité local de gestion du PCI à Chinhaudzi. Il a été décidé que ce comité comprendrait 7 membres (dont 3 femmes), issus de chacune des localités de Chinhaudzi, pour assumer les rôles de Coordinateur (1), Assesseur (1), Rapporteurs (2), Assistant (1), Membres simples (2). Ces noms ont été élus pour 4 ans.

Le Forum Communautaire a permis d'établir un plan de sauvegarde pour chacun des 4 catégories de PCI identifiées. Les mesures de sauvegarde définies étaient axées autour de 3 angles d'action : (i) les actions de mobilisation communautaire, (ii) les actions de sensibilisation, d'éducation et de transmission, (iii) les actions de durabilité.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Le projet s'est construit à partir des ambitions exprimées par la communauté elle-même. En effet, suite au processus d'inventaire réalisé précédemment, la communauté de Chinhaudzi avait exprimé le souhait de continuer le travail d'inventaire et surtout de développer des efforts de sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel, passant notamment par une meilleure gestion de celui-ci. Discuté avec le conseil des Anciens, le dessin du projet place donc la communauté au centre de celui-ci, non seulement comme bénéficiaire, mais surtout comme des porteurs actifs du projet. Il n'en pourrait être autrement, le processus de création d'un comité local de gestion communautaire du PCI ne peut être qu'endogène à la communauté pour que ses résultats soient durables.

Lors de la phase précédente du projet, la communauté s'est appropriée de la réflexion relative aux stratégies de gestion et de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à travers la réalisation des forums locaux. La communauté a pu ainsi dresser un premier bilan de la situation de leur patrimoine culturel immatériel et amorcer le dialogue au sujet du comité local de gestion communautaire du patrimoine culturel immatériel de Chinhaudzi, y compris de son respectif plan de création, de fonctionnement et d'activités. Les forums locaux ont ensuite élu chacun 2 délégués pour les représenter au Forum communautaire.

14 délégués communautaires et les deux membres communautaires du comité de pilotage ont participé au Forum communautaire. Ils étaient porteurs des aspirations et ambitions de la communauté pour la sauvegarde de leur PCI et sont arrivés au Forum communautaire armés d'une réflexion murie. Le Forum communautaire a été donc dessiné pour profiter de cette dynamique et pour renforcer davantage la prépondérance et le leadership de la communauté. Les membres de la communauté ont pu ainsi exercer un rôle moteur dans les dialogues.

Ainsi, les participants communautaires représentaient la majorité des participants. Les autres participants gouvernementaux et de la société civile avaient déjà bénéficié d'une sensibilisation à la Convention de 2003 et savait que l'on attendait d'eux un rôle subsidiaire pour éclairer le débat avec des aspects plus techniques et législatifs. Les participants communautaires ont ainsi assumé la coordination des groupes de travail et ont conduit les débats autour du futur comité local de gestion du PCI et du plan de sauvegarde de leur PCI. Par ailleurs, les participants communautaires étaient les seuls à se présenter et élire les membres de ce futur comité.

Le Forum communautaire a ainsi rempli son rôle d'accorder davantage de leviers à la communauté pour sauvegarder et gérer leur patrimoine culturel immatériel.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

La création du Comité est le principal legs du projet visant à assurer la durabilité des résultats. Ce Comité sera doté d'un plan de fonctionnement et d'activités. Le projet a été conçu pour créer et garantir les conditions de pérennité de cette structure.

D'abord, les réunions communautaires, dialogues de proximité et forums permettent l'appropriation effective par la population des problématiques liées à la gestion et sauvegarde du PCI, ainsi que du Comité. Cela favorise leur mobilisation dans la mise en œuvre des futures activités du Comité.

Ensuite, les premiers membres du Comité bénéficieront d'une formation sur mesure et le matériel didactique élaboré sera, ensuite, disponible pour assurer la formation des membres suivants par le personnel de l'ARPAC.

Enfin, l'ARPAC assurera le suivi et livrera un soutien opérationnel et technique aux membres du Comité.

Par ailleurs, la cohésion communautaire, le contexte rural de Chinhambudzi, et la mobilisation déjà existante de la population, permettent le développement d'activités de portée locale, de base communautaire et non monétaires, s'appuyant sur le volontariat et les apports en nature. Ces activités visent à entretenir la réflexion autour de la sauvegarde du PCI et à organiser des actions communautaires de gestion, de promotion et de transmission du PCI et de dialogue avec le gouvernement local.

Au niveau national, le rapport d'évaluation de cette expérience pilote vise, à moyen terme, à contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion décentralisée du PCI. Ce rapport, qui se présentera comme un recueil de meilleures pratiques, comprendra des orientations stratégiques et lignes directrices pour favoriser l'élaboration, à moyen terme, de cette stratégie. Ses conclusions seront utiles à l'ARPAC national pour évaluer l'opportunité de la mise en œuvre d'une telle politique et amorcer une réflexion plus approfondie sur ce sujet.

Enseignements retenus

Veuillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- la réalisation des résultats escomptés
- la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés
- la réalisation des produits du projet
- la gestion et la mise en œuvre du projet
- la viabilité du projet au-delà de l'assistance

entre 345 et 865 mots

Le projet s'est construit à partir des ambitions exprimées par la communauté elle-même. Ainsi, le dessin du projet place la communauté au centre de celui-ci, non seulement comme bénéficiaire, mais surtout comme porteur active du projet. Il n'en pourrait être autrement, le processus de création d'un comité local de gestion communautaire du PCI ne peut être qu'endogène à la communauté pour que ses

résultats soient durables.

La première phase du projet a permis de conforter ce choix communautaire. L'engouement et l'appropriation communautaires ont excédé les attentes. Cette dynamique a offert une base solide pour l'organisation du Forum communautaire confortant la pertinence de l'orientation bottom-up du projet. Il est parti des ambitions de la communauté pour organiser des consultations locales, puis des forums locaux pour enfin aboutir à un Forum communautaire. Les délégués communautaires présents étaient vraiment investis par les localités pour être leurs porte-parole.

Le plan de création, de fonctionnement et d'activités du comité local de gestion a pu ainsi être bâti sur ces aspirations communautaires et ces membres bénéficier de légitimité au sein de la communauté.

Au niveau de la gestion du projet, il a été important de prendre un compte le risque de change qui peut affecter les projets avec financements internationaux. La monnaie mozambicaine s'est renchéri dans le cours de la mise en œuvre de cette phase du projet et les révisions budgétaires approuvés en début d'année ne répondaient plus aux besoins en termes de financement, notamment en ce qui concernait la location de la salle équipée et des services connexes. Il est donc important dans le futur de prévoir plus de marges budgétaires en cas de fluctuations des devises, notamment par l'utilisation de la rubrique charges bancaires/financières en tant que sauvegarde face au risque de change.

Enfin, la version semi-présentielle du forum communautaire a porté ses fruits et a livré les résultats attendus. Toutefois, un format présentiel aurait été davantage profitable pour bénéficier d'un dialogue plus rapproché avec le facilitateur international. La relation entre celui-ci et les participants était médiée par les médias virtuels qui créent une barrière naturelle au dialogue et empêche toute discussion plus informelle, généralement nécessaire dans les processus de renforcement de capacités.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Rapport complet en portugais, comprenant le bilan des PCI locaux et le plan de création, de fonctionnement et d'activités du comité local de gestion communautaire du PCI.

Vidéo-cours développés par le facilitateur international.

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Alberto Folowara

Titre: Chef de projet

Date: 17/08/2021

Signature: 

17-08-2021

